

Retour sur l'accompagnement des restructurations au ministère des armées

Une donnée :

Les armées ont constamment besoin d'évoluer, de s'adapter, de se moderniser : les restructurations, plus ou moins importantes sont donc permanentes et peuvent avoir des conséquences territoriales.

La vitalité d'un territoire n'est pas un objectif du ministère dont les implantations répondent à des logiques stratégiques et organisationnelles. Il a toutefois besoin qu'existe un lien fort entre les armées et la Nation. Malgré l'arrêt de la conscription puis la réduction du nombre de ses emprises, ce lien doit perdurer partout. De fait, le MinArm reste le premier « propriétaire » foncier au sein de l'Etat.

Diverses manifestations du lien armées/nation : réponse sentinelle dans le contexte sécuritaire de menaces accrues sur le territoire, recrutement chaque année de milliers de jeunes de tout niveau (pas seulement troupes, mais aussi experts, ingénieurs, analystes...), appui réciproque du monde économique, des entreprises, de la R/D avec les armées. La vivacité de ce lien se voit aussi dans beaucoup d'autres activités : JDC, SMV, SMA, réserves dans la Garde Nationale...

Des conséquences :

Si le ministère n'a pas vocation à s'occuper d'aménagement du territoire, il y contribue :

- par une empreinte économique (cf mesures INSEE des soldes et pensions sur un territoire, des commandes locales...),
- dans les aspects architecturaux urbains (casernes) et les espaces ruraux (forts, camps),
- et même par l'existence de lieux de mémoire et de cimetières qui marquent les paysages et l'économie touristique.

La dimension environnementale de la présence des armées est ambivalente : en négatif avec des servitudes (radioélectriques, pyro, contraintes sur les éoliennes...), en positif avec la préservation de la biodiversité sur certains sites (nombreux sites défense classés Natura 2000). Ces contraintes ou avantages pouvant d'ailleurs perdurer ou disparaître post restructuration d'un site.

Si la présence des armées est parfois source de mécontentement (cf Mururoa, Larzac 70', bruit aux abords des bases aériennes, pollutions diverses...), son départ peut aussi soulever de vives protestations car les commerçants, enseignants, élus, associations, bref les forces vives d'un territoire tirent profit de la présence des militaires et de leurs familles. Les craintes après leur départ sont la baisse de revenus, l'apparition de friches et la perte d'image, surtout si la région possède une forte tradition militaire (Verdun, Chalons dans les exemples récents).

Des besoins :

Pour faire face aux restructurations et à leurs conséquences, il faut d'abord se préoccuper de l'avenir des personnels. C'est le rôle de plusieurs partenaires actifs au sein des DRH d'armée et de la DRH-MD (MAR, ARD, CMG, médiateurs mobilité, ...). Ce savoir-faire est souvent envié en dehors du ministère (cf plan mobilité suite REATE et conséquences loi NOTRE).

Il faut ensuite traiter trois sujets :

- la redynamisation du territoire (chercher le rebond après la déprime),
- la situation de l'emploi (créer ou recréer les emplois supprimés),
- le devenir des sites et emprises (envisager leur reconversion).

Cela ne peut se faire depuis Paris et il est donc nécessaire de s'appuyer sur les acteurs locaux, regroupés dans un comité ad hoc sous la présidence du préfet. *Cit L Pellegrin 2009 (lire)*.

C'est ce schéma qui a été déployé en partenariat entre le ministère et les SPM (DATAR puis CGET).

Depuis 2008, ma délégation a suivi une soixantaine de contrats, dans plus de la moitié des départements (Metro et OM) engageant plus de 300 M€ de subvention (2/3 FRED MinDef-Arm, 1/3 FNADT). Ces contrats se sont concrétisés dans plus de 700 fiches-actions mobilisant plus d'1,2 Md€, soit un effet levier de l'intervention proche de 4. Les très nombreuses réussites observées ont pu faire dire que les restructurations de défense qui ont d'abord été vécues comme un handicap sont devenues un atout.

Le RETEX depuis 10 ans amène à tirer **quelques grands enseignements sur les conditions de réussite** des contrats de redynamisation de site de défense.

- **1 Un diagnostic fouillé**, objectif, sérieux pour mesurer les conséquences de la restructuration, mais surtout pour mesurer les forces et faiblesses, les handicaps et atouts du territoire concerné. Un partenariat a été signé avec l'INSEE qui permet d'avoir la photo précise des conséquences territoriales du départ des militaires, une étude d'impact qui quantifie précisément les choses, c'est une étape indispensable qui permet d'objectiver et cadrer les débats. Par exemple, malgré leur présence en nombre, les stagiaires sur une base vont et viennent et ne sont pas assimilables pour leur consommation locale à des permanents sur site avec leur famille...
- **2 Un projet raisonnable**, retenant des actions réalistes, avec des partenaires et des financements identifiés permettant un déroulement dans un délai rapproché. Le projet de territoire peut prévoir des actions de long terme mais

il faut que certaines démarrent assez vite pour donner une impulsion. Pour rappel, les contrats ne peuvent dépasser 5 ans, il faut que les actions se déroulent assez vite après la restructuration pour y être bien reliées. Ceci est d'autant plus important s'il y a des projets d'infrastructure car les temps d'étude, marchés puis travaux dépassent vite les 5 ans. C'est ainsi qu'à Bourg St Maurice il a fallu dans la dernière année du contrat réaffecter des crédits non employés sur des travaux prêts à être réalisés au détriment d'un projet de ZAE de plus long terme.

- **3** Pour cela, **une gouvernance claire**, acceptant de se mobiliser sur qq priorités, et de faire évoluer les actions par avenant en cas de besoin. Ici le rôle du préfet et des services de l'Etat en région, mais aussi des élus (tous niveaux confondus) et des représentants du monde économique est primordial. Les habitudes de travail en commun et la solidarité entre collectivités sont évidemment des facteurs de succès. Faute d'entente, le projet de ferme expérimentale à Reims est ainsi resté en attente plus de 3 ans tant que tous les acteurs n'étaient pas en phase.
- **4 Il n'y a pas un modèle de contrat** car chaque territoire est différent. Certaines actions reviennent pourtant régulièrement : création de ZAE et pépinières, soutien direct à l'emploi. A l'évidence, les projets sont d'autant plus difficiles à trouver que le territoire est déjà ancré dans des difficultés économiques.
- **5 Enfin, plus les collectivités touchées sont de petite taille et plus il faut les accompagner** avec vigilance (collectivités de rang sup, services de l'Etat) car elles ne disposent pas de l'ingénierie, ni des moyens budgétaires pour faire face à une restructuration importante. Récemment à Drachenbronn, les effectifs de défense partant étaient de 420 alors que le village compte 700 habitants ! L'Etat a soutenu fortement les élus en charge du CRSD (Ss-préfet de Wissembourg véritable chef de projet avec notre DR) qui ont pu aussi compter sur la bienveillance de leur communauté de communes, du département et de la région. Bien que situé dans une région prospère l'Alsace, le contrat en cours de réalisation dans le nord Vosges n'aurait pu avancer sans cette mobilisation générale.... Cf L Pellegrin en 2009.

Au final, le lien Armée-Nation existe dans de nombreuses conditions et s'illustre de bien des façons. Même en quittant un endroit, notre ministère ne peut s'en désintéresser et c'est tout naturellement qu'il continue à l'accompagner, y compris par son investissement en hommes et en moyens budgétaires pour faciliter la résilience d'un territoire.